

Base Nature-Aventure de Sidiailles

Le lac de Sidiailles s'étend sur 90 ha et a été aménagé pour que vous puissiez profiter de cet espace naturel en toute quiétude. Pour les sportifs amateurs ou confirmés le site propose plus de 130 ateliers répartis sur 12 parcours aventure dans les arbres mais aussi des tyroliennes géantes et aquatiques. Canoë-kayak, pédalo et paddle attendent ceux qui préfèrent naviguer sur les eaux du lac. Plage, aires de jeux, beach volley et baignade surveillée raviront petits et grands. Et pour une pause gourmande, glaces, boissons fraîches... vous serez servis bien installés sur la terrasse du snack. Alors entre amis ou en famille, le dépaysement est garanti !

Base Nature-Aventure 18270 Sidiailles

Tél. : 06 50 12 63 25 - www.brancheaventure.fr



Village Potier des Archers (18 km)

Sept artisans potiers et céramistes exercent leur art tout au long de l'année dans ce village à la riche histoire potière. Le musée de la Poterie des Archers est installé dans la maison d'un ancien potier Jean-Louis Manigault qui exerça jusqu'en 1943. Le temps d'une visite vous pourrez découvrir le travail de la terre au XX^e siècle.

Village potiers des Archers

Hameau des Archers

18170 Le Chatelet

Tél. : 02 48 56 29 35

www.tourismelechateletenberry.com

Musée Émile Chenon (16 km)

À l'époque romaine, Châteaumeillant (connue sous le nom de Mediolanum) était un important carrefour de transport de marchandises.

Musée Émile Chenon

10,12 rue de la Victoire

18370 Châteaumeillant

Tél. : 02 48 61 49 24

www.museechenon.e-monsite.com



Randonnées pédestres

Le sentier aménagé de 13 km autour du lac de Sidiailles permet de découvrir toutes les richesses de cet espace naturel, grâce à une randonnée magnifique. Une autre randonnée est proposée dans les belles balades du Cher circuit 20 (Sidiailles, le grand tour du lac).

Renseignements :

Offices de tourisme : Châteaumeillant - Tél. : 02 48 61 39 89 - www.chateaumeillant-tourisme.fr, Culan - Tél. : 02 48 62 03 92 - <http://tourismeculan.jimdo.com> ou sur www.berryprovince.com

Les Espaces Naturels Sensibles du Cher

Partez à la rencontre d'une flore et d'une faune d'exception



Sites labélisés

- 1 - **Bocage de Noirlac** (Bruère-Allichamps)
- 2 - **Marais de Chavannes** (Chavannes)
- 3 - **Chaumes de la Périsse** (Dun-sur-Auron)
- 4 - **Chaumes du Patouillet** (Lunery)
- 5 - **Marais boisé du Val d'Auron** (Bourges et Plaimpied-Givaudins)
- 6 - **Sablons de Corquoy** (Corquoy)
- 7 - **Moulin des Fougères** (Sidiailles)
- 8 - **Bec d'Allier** (Cuffy)
- 9 - **Étang de Goule** (Bessais-le-Frontental)
- 10 - **Iles de la Gargaude** (Ménétréol-sous-Sancerre)
- 11 - **Territoire des Places** (Morogues)
- 12 - **Coteau de Coillard** (Saint-Georges-sur-Moulon)
- 13 - **Tourbière des Landes** (Ménétréol-sur-Sauldre)
- 14 - **Tourbière de la Guette** (Neuvy-sur-Barangeon)
- 15 - **Sentier de la Salamandre** (Vierzon)
- 16 - **Pelouse de Grand Vau** (Massay)
- 17 - **Marais de Contres** (Contres et Dun-sur-Auron)

Pour tout savoir sur les sorties nature dans le Cher, rendez-vous sur le site <http://nature.departement18.fr>



Conception QUADRILATÈRE : adaptation Communication Cd 18 - crédits photos : Cd18 / Cen Centre Val de Loire/ Adrien Chorein - Imprimerie Cd 18 - CO-002158-1 - Janvier 2017



Le Moulin des Fougères Sidiailles



Préserver des territoires uniques



Connaître, protéger, gérer, valoriser les espaces du Cher afin de rendre nos territoires durables

Le Cher est doté de sept régions naturelles abritant une faune et une flore exceptionnelles dont le recensement est loin d'être terminé !

Le Département a voulu préserver cette biodiversité en créant les espaces naturels sensibles (ENS). Il s'est doté de moyens pour protéger ces zones naturelles remarquables : une Taxe départementale spécifique assure un financement pour la protection et la valorisation de ces milieux fragiles et un Schéma départemental fédère les nombreux acteurs responsables de la sauvegarde de l'environnement pour des actions cohérentes et adaptées.

La volonté du Département est :

- de rendre accessibles et vivants ces écrans de nature,
- de leur redonner une réalité dans leur territoire,
- de créer des passerelles avec les autres milieux naturels et les sites touristiques,
- de sensibiliser sur la fragilité des écosystèmes,
- d'amener une prise de conscience sur notre rôle à tous dans la préservation de la qualité de l'eau, de l'air et de la terre.

Depuis 2012, le Moulin des Fougères, propriété de l'AAPPMA « La Gaule Culanaise », est classé Espace Naturel Sensible du Cher. La gestion du site est assurée depuis 2014 par le Conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire.

Ce site est accessible uniquement en visite guidée.

Pour tout savoir sur les modalités de visite du site du Moulin des Fougères et les sorties nature dans le Cher, rendez-vous sur le site <http://nature.departement18.fr>



Département du Cher www.departement18.fr

AAPPMA « La Gaule Culanaise » :

www.lagauleculanaise.com

Conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire :

www.cen-centrevalde Loire.org

Le Moulin des Fougères



Le site naturel s'étend sur près de 5 hectares.

Il est situé à proximité de la Base Nature-Aventure à Sidiailles

Cet ENS est situé au sein de la région naturelle du Boischaud et de la Marche dans les gorges de l'Arnon. L'intérêt majeur du site est lié à ce paysage original de gorges, rarissime en région Centre - Val de Loire, mais aussi à sa mosaïque de boisements

humides, de landes sèches à Bruyères cendrées et de falaises, occupés par une faune (Cincla plongeur, Criquet des ajoncs, Sonneur à ventre jaune...) et une flore caractéristiques. On y rencontre en effet une végétation submontagnarde et une grande diversité de fougères, comme la Scolopendre ou la Doradille du Forez.

Les vestiges de l'occupation humaine du site, avec les ruines du moulin et de l'habitation du meunier abandonnées dans les années 1920, contribuent à l'ambiance très particulière de ce site.



Les ruines du Moulin des Fougères

La faune et la flore



Truite Fario

La Truite Fario (*Salmo trutta fario*)

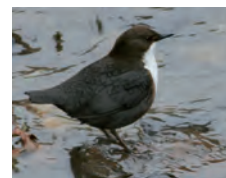
est présente sur tout notre territoire. Son corps est fusiforme. Son dos et ses flancs vont du noir au vert olive clair en passant par le gris ardoise. Les flancs sont garnis de points rouges et noirs auréolés de rose ou de bleu pâle. Elle est armée de nombreuses dents. Elle est carnassière et exigeante (petits poissons, gros vers, larve, nymphe, etc.). Les noms les plus courants sont : la fario, la belle mouchetée, la sauvage, la truite de rivière, la truite de ruisseau. Ce poisson noble adopte un comportement particulier : dans un groupe, la truite la plus grosse, donc la plus ancienne, choisit le meilleur poste de chasse, là où le courant apportera le plus de nourriture. Les autres postes seront occupés par des truites de plus en plus jeunes. La truite est présente sur le site grâce à la gestion piscicole de la « Gaule Culanaise ».



Scolopendre

La Scolopendre (*Asplenium scolopendrium*),

également appelée Langue de cerf, Herbe à rate ou Herbe hépatique, est une fougère abondante dans les forêts en pente, les ravins, les éboulis, au bord des ruisseaux, sur les parois internes des puits ou les vieux murs ombragés. On la trouve jusqu'à 1 800 m d'altitude. Cette fougère était considérée, dans l'Antiquité, comme efficace contre les infections du foie et de la rate. Aujourd'hui, on lui reconnaît des propriétés expectorantes, astringentes et émoullientes car elle contient des mucilages et des tanins.



Cincla plongeur

Le Cincla plongeur (*Cinclus cinclus*) ou

Merle d'eau est un oiseau brun et blanc de la taille d'un merle qui vit dans les rivières rapides bordées de falaises. Le Cincla plongeur est protégé au niveau national et classé en danger d'extinction sur la liste rouge régionale. Espèce montagnarde elle est observée ponctuellement sur la vallée de l'Arnon et sur le site du Moulin des Fougères.